



www.ressourcesdupompier.com

RÉFÉRENCES TECHNIQUES NATIONALES PSE

CE QUI CHANGE - ANALYSE DÉTAILLÉE

Comparatif fiche par fiche avec les Recommandations relatives
aux premiers secours - édition janvier 2024

Textes avant / après des procédures refondues

Document de synthèse réalisé à partir des publications DGSCGC (licence CC-BY-NC)
Édition : juillet 2026

L'essentiel en un coup d'œil

197 fiches dans l'édition 2026	6 fiches nouvelles	12 fiches refondues et renommées	50 fiches actualisées	7 fiches supprimées ou fusionnées
--	------------------------------	--	---------------------------------	---

Un changement de nature du document

En juillet 2026, la DGSCGC ne publie pas une simple mise à jour : les « **Recommandations relatives aux premiers secours** » deviennent les « **Références techniques nationales** » (RTN). La préface, réécrite, affirme plus nettement la valeur de référence du document, « recueil des règles de l'art », susceptible de produire des effets de droit dans l'examen des responsabilités des acteurs qui ne les respecteraient pas. Le sommaire décrit désormais explicitement le code couleur des trois familles de fiches - apports de connaissances (AC), procédures (PR) et fiches techniques (FT) - et conserve le marquage PSE 1 / PSE 2 des contenus d'enseignement obligatoire.

Une architecture entièrement réorganisée

Le référentiel passe de **12 à 13 chapitres**, réordonnés selon la chronologie réelle de l'intervention : la protection, la sécurité et l'hygiène remontent **avant** les bilans, les traumatismes précèdent les atteintes circonstancielles - désormais dites « et environnementales » - et un chapitre « Formations » clôt le document. Conséquence directe : **plus de 130 fiches changent de référence**, ce qui impose de mettre à jour tout renvoi documentaire, support de formation ou outil s'appuyant sur l'ancienne codification.

Ch. 2024	Intitulé 2024	Ch. 2026	Intitulé 2026	Évolution
01	Attitude et comportement	01	Attitude et comportement	
03	Protection et sécurité	02	Protection et sécurité	Avancé avant les bilans
04	Hygiène et asepsie	03	Hygiène et asepsie	Avancé avant les bilans
02	Bilans	04	Bilans	Déplacé après protection/hygiène
05	Urgences vitales	05	Urgences vitales	Fortement refondu
06	Malaises et affections spécifiques	06	Malaises et affections spécifiques	Procédures réordonnées
08	Traumatismes	07	Traumatismes	Avancé ; accueille l'amputation
07	Atteintes circonstancielles	08	Atteintes circonstancielles et environnementales	Renommé et enrichi
09	Souffrance psychique et comportements inhabituels	09	Souffrance psychique et comportements inhabituels	
10	Relevage et brancardage	10	Relevage et brancardage	
11	Situations particulières	11	Situations particulières	
12	Divers	12	Divers	Nouvelles fiches « Alerte »
-	-	13	Formations	Chapitre créé

Les fiches nouvelles

Six fiches font leur entrée. Deux gestes techniques nouveaux marquent l'édition : le **massage utérin** (hémorragie du post-partum) et un apport de connaissances dédié à l'**amputation**. Le chapitre « Divers » s'enrichit de deux fiches consacrées à l'**alerte et à la protection des populations**, et le nouveau chapitre 13 fixe les **obligations applicables aux formations**. À noter : la « bouteille d'oxygène » réapparaît sous forme d'apport de connaissances, l'ancienne fiche technique étant supprimée.

Référence	Type	PSE	Intitulé de la fiche
[05AC01 / 06-2018]	Apport de connaissances	PSE 1	La bouteille d'oxygène
[07AC03 / 07-2026]	Apport de connaissances	PSE 1	Amputation ou arrachement complet d'une partie du corps
[08FT02 / 07-2026]	Fiche technique	PSE 2	Massage utérin
[12AC02 / 07-2026]	Apport de connaissances	PSE 1	Alerte
[12AC03 / 07-2026]	Apport de connaissances	PSE 1	Alerte et protection des populations
[13AC01 / 09-2014]	Apport de connaissances	PSE 12	Obligations pour les formations

Les fiches supprimées ou fusionnées

Les suppressions traduisent presque toutes une logique de **fusion et de simplification** des conduites à tenir vitales. Deux fiches disparaissent réellement : la mise en place de gants stériles et la FT « bouteille d'oxygène ».

Réf. 2024	Intitulé 2024	Devenir dans l'édition 2026
[04FT04]	Mise en place de gants stériles	Suppression sèche du geste
[05AC07]	Obstruction des voies aériennes par un corps étranger	Contenu intégré à la PR « Obstruction des voies aériennes »
[05FT21]	Utilisation d'une bouteille d'oxygène	Remplacée par l'AC « La bouteille d'oxygène »
[05PR03]	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson	Fusionnée dans « Arrêt cardiaque en équipe »
[05PR04]	Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson en sauveteur isolé	Fusionnée dans « AC en sauveteur isolé »
[05PR09]	Hémorragie extériorisée	Fusionnée dans « Hémorragies extériorisées » (PR unique)
[05PR10]	Obstruction partielle des voies aériennes	Fusionnée dans la PR unique « Obstruction des voies aériennes »

Dossier : les changements majeurs en détail

Les pages qui suivent présentent, pour chaque refonte majeure, des extraits des textes officiels des deux éditions (« avant / après »), suivis d'une synthèse opérationnelle. Les extraits sont abrégés (...) et reproduits avec attribution ; seuls les textes officiels DGSCGC font foi.

1. Arrêt cardiaque : deux procédures au lieu de quatre

Les quatre procédures de 2024 (adulte / enfant-nourrisson, chacune déclinée en équipe et en sauveteur isolé) fusionnent en deux procédures uniques : « **Arrêt cardiaque en équipe** » [05PR04] et « **Arrêt cardiaque en sauveteur isolé** » [05PR05]. La distinction adulte / enfant ne subsiste que là où elle compte : le rythme des cycles.

AVANT - ÉDITION 2024 · [05PR01] Arrêt cardiaque chez l'adulte

« Débuter immédiatement une RCP en répétant des cycles de trente compressions thoraciques suivies de deux insufflations ; mettre en œuvre, le plus tôt possible, le DAE et suivre les indications de l'appareil ; poursuivre la RCP jusqu'à ce que le DAE demande son interruption ; [...] poursuivre la réanimation entreprise jusqu'à l'arrivée des renforts médicalisés ou la reprise d'une respiration normale. Pour assurer une RCP efficace, les secouristes doivent se relayer toutes les deux minutes. » - Trois autres procédures distinctes couvraient l'enfant/nourrisson et le sauveteur isolé.

Source : DGSCGC, Recommandations relatives aux premiers secours, éd. janvier 2024

APRÈS - ÉDITION JUILLET 2026 · [05PR04] Arrêt cardiaque en équipe

« Débuter immédiatement une RCP en répétant des cycles de : adulte : 30 compressions thoraciques / 2 insufflations ; enfant et nourrisson : 15 compressions thoraciques / 2 insufflations. [...] Organisation selon le nombre de secouristes : à 2 secouristes sans DAE, un secouriste poursuit le massage cardiaque, le second va chercher un DAE et demande un renfort médical ; [...] à 3 secouristes ou plus, les trois actions (alerte, RCP et DAE) sont réalisées simultanément. [...] Un de ces intervenants formés peut assurer le rôle de « coach » en guidant, encourageant et corrigeant les gestes effectués par les autres. [...] Lorsqu'un témoin a réalisé une réanimation avant l'arrivée des secours, l'équipe prend le relais de ce dernier. [...] Un membre de l'équipe doit donc prendre un moment pour évaluer son état émotionnel, le rassurer sur la qualité de son intervention et valoriser son action. »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Un seul algorithme quel que soit l'âge : seule la cadence change (30/2 adulte, 15/2 enfant-nourrisson).
- L'organisation d'équipe (2 ou 3 secouristes, avec ou sans DAE) est intégrée au corps de la procédure et non plus en note de bas de page.
- Apparition officielle du rôle de « coach » RCP pour guider et corriger les gestes.
- Nouveauté marquante : la prise en compte psychologique du témoin ayant débuté la RCP (évaluer, rassurer, valoriser).
- La version « sauveteur isolé » [05PR05] intègre l'alerte au haut-parleur en simultané de la RCP et conserve les adaptations en période d'épidémie.

2. Obstruction des voies aériennes : une procédure unique

En 2024, la prise en charge était éclatée entre un apport de connaissances [05AC07] et deux procédures (« obstruction partielle » [05PR10] et « obstruction complète » [05PR11]). En 2026, une seule procédure « **Obstruction des voies aériennes** » [05PR03] couvre l'ensemble, articulée autour d'une question simple : la victime peut-elle parler, crier, tousser ?

AVANT - ÉDITION 2024 · [05PR11] Obstruction complète des voies aériennes

« La victime est consciente : laisser la victime dans la position où elle se trouve [...] ; donner de 1 à 5 « claques dans le dos » ; réaliser de 1 à 5 « compressions » en cas d'inefficacité [...] ; au niveau abdominal s'il s'agit d'un adulte ou d'un enfant, au niveau thoracique s'il s'agit d'un nourrisson, d'un adulte obèse ou d'une femme enceinte [...]. Si les manœuvres de désobstruction sont efficaces : l'installer dans la position où elle se sent le mieux [...] ; transmettre le bilan, pour avis médical [...]. » - L'obstruction partielle faisait l'objet d'une procédure séparée.

Source : DGSCGC, Recommandations relatives aux premiers secours, éd. janvier 2024

APRÈS - ÉDITION JUILLET 2026 · [05PR03] Obstruction des voies aériennes

« Dans tous les cas : demander à la victime si elle s'étouffe, ainsi que de tousser. Si la victime peut parler, crier, tousser : continuer d'encourager la victime à tousser ; surveiller l'efficacité de la toux ou l'apparition de signes de fatigue. Si la victime ne peut plus parler, crier, tousser : [...] donner de 1 à 5 « claques dans le dos » ; réaliser de 1 à 5 « compressions » en cas d'inefficacité ou d'impossibilité [...]. Si la victime respire (toux efficace) ou après le succès des manœuvres : installer la victime en position d'attente, confortablement et sans délai ; [...] transmettre le bilan, pour avis médical. Si la victime perd connaissance : l'accompagner au sol ; réaliser une réanimation cardio-pulmonaire. »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Fusion partielle + complète dans une même procédure : l'entrée se fait par les signes (peut / ne peut plus parler, crier, tousser).
- L'encouragement actif à la toux devient la première action en cas d'obstruction non totale.
- Les indications des compressions thoraciques sont conservées et clarifiées (nourrisson, personne obèse, femme enceinte, victime alitée).
- L'avis médical systématique après désobstruction est maintenu, y compris en cas de toux efficace.
- Les trois FT de désobstruction sont renommées (« par des claques... » au lieu de « par la méthode des claques... ») et actualisées.

3. Hémorragies : la victime devient actrice de sa prise en charge

La procédure « **Hémorragies externes** » [05PR01] (anciennement « Hémorragie externe » [05PR08]) est réécrite, et « Hémorragies extériorisées » devient une procédure unique absorbant l'ancien couple AC + PR. Compression manuelle, pansement compressif, garrot et gaze hémostatique sont tous réactualisés en 07-2026.

AVANT - ÉDITION 2024 · [05PR08] Hémorragie externe

« Se protéger les mains par des gants à usage unique. Arrêter immédiatement l'hémorragie : écarter les vêtements si nécessaire ; réaliser une compression manuelle : si elle est efficace, mettre en place un pansement compressif ; si la compression (manuelle et pansement compressif) est inefficace ou impossible, utiliser soit un garrot si la zone est « garrotable », soit une gaze imbibée d'une substance hémostatique si la zone est « non garrotable ». »

Source : DGSCGC, Recommandations relatives aux premiers secours, éd. janvier 2024

APRÈS - ÉDITION JUILLET 2026 · [05PR01] Hémorragies externes

« Arrêter immédiatement l'hémorragie : en demandant à la victime de comprimer immédiatement l'endroit qui saigne ; ou à défaut, le faire à sa place ; maintenir la compression (par la victime ou le sauveteur) ; allonger confortablement la victime, par exemple sur un brancard, un canapé ou à défaut sur le sol ; mettre en place un pansement compressif si l'hémorragie est contrôlée manuellement et pour se libérer ; [...] rassurer la victime, en lui parlant régulièrement et en lui expliquant ce qui se passe ; réchauffer la victime, car l'hypothermie aggrave l'état de la victime. »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Premier réflexe désormais : faire comprimer la plaie par la victime elle-même, le secouriste ne s'y substituant qu'à défaut.
- La mise en position allongée précoce est intégrée à la procédure (elle retarde l'installation de la détresse circulatoire).
- Le pansement compressif est explicitement présenté comme un moyen de « se libérer » une fois l'hémorragie contrôlée.
- La dimension relationnelle (rassurer, expliquer) entre dans le texte de la procédure.
- Le cas particulier fracture ouverte / corps étranger est reconduit à l'identique, garrot en dernier recours.

4. Amputation : un triptyque complet remplace la « section de membre »

La « Section de membre » [05PR14] quitte les urgences vitales pour rejoindre les traumatismes sous un intitulé élargi : **« Amputation et arrachement complet d'une partie du corps » [07PR03]**, désormais accompagnée d'un apport de connaissances [07AC03] et d'une FT de conditionnement [07FT04] qui remplace l'ancien « lot membre arraché ou sectionné » [08FT17], le tout complété par la FT « Application de froid ».

APRÈS - ÉDITION JUILLET 2026 · [07FT04] Conditionner une partie du corps amputée ou arrachée

« Récupérez la partie du corps aussi rapidement que possible et conservez-la au frais sans la congeler. Enveloppez la partie dans un pansement stérile ou un tissu propre humidifié avec une solution saline ou de l'eau. Placez la partie enveloppée dans un sac ou un récipient en plastique propre et étanche. Placez le sac [...] dans un autre sac contenant de la glace ou de l'eau glacée. [...] Évitez tout contact direct avec la glace [...]. Indiquez sur le récipient le nom de la personne et l'heure à laquelle la partie du corps a été conservée. Transportez la partie du corps avec la personne blessée vers le même hôpital le plus rapidement possible. »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Le vocabulaire évolue : « amputation ou arrachement complet d'une partie du corps » remplace « section de membre », couvrant tous les segments.
- La technique ne dépend plus d'un « lot » dédié : elle est réalisable avec des moyens improvisés (sacs étanches, eau, glace).
- Traçabilité formalisée : nom de la victime et heure de conditionnement inscrits sur le récipient.
- Le risque de gelure par contact direct avec la source de froid, compromettant la réimplantation, est explicitement souligné.

5. Massage utérin : un geste nouveau au PSE2

C'est l'une des vraies nouveautés techniques de l'édition 2026 : la FT **« Massage utérin » [08FT02]**, rattachée à l'accouchement inopiné, vise l'hémorragie du post-partum immédiat.

NOUVEAU - ÉDITION JUILLET 2026 · [08FT02] Massage utérin (PSE 2)

« L'hémorragie post-partum immédiate est une cause majeure de mortalité et de complications chez les mères [...]. Ce type de saignement est le plus souvent dû à un manque de tonicité du muscle utérin [...]. Réalisation : placer la tranche d'une main au niveau de l'ombilic de la mère, paume dirigée vers ses pieds ; exercer une pression douce de 5 à 8 cm vers l'arrière et vers le bas [...] ; effectuer un massage doux en exerçant une légère pression et des mouvements rotatifs circulaires [...] ; réaliser ce massage pendant 1 minute toutes les 10 minutes en l'absence d'hémorragie ; en continu en cas d'hémorragie. »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Geste préventif ET curatif : 1 minute toutes les 10 minutes en préventif, en continu en cas d'hémorragie.
- Compatible avec le peau-à-peau, et la mise au sein du nouveau-né est encouragée (stimulation naturelle des contractions).
- À intégrer aux formations continues PSE2 et aux scénarios d'accouchement inopiné.

6. Coup de chaleur : du conseil à la technique de refroidissement

La procédure PSE2 « Prendre en charge une affection liée à la chaleur » [07PR05] devient une fiche technique opérationnelle : « **Techniques de refroidissement d'une victime** » [08FT03], en cohérence avec le renommage du chapitre 08 « atteintes circonstanciées et environnementales » et l'actualisation de la procédure « Affections liées à la chaleur ».

APRÈS - ÉDITION JUILLET 2026 · [08FT03] Techniques de refroidissement d'une victime (PSE 2)

« *Refroidissement passif : soustraire la victime à la cause ; éloigner la victime d'un environnement chaud, l'installer dans un endroit frais, climatisé si possible ; retirer les vêtements superflus [...] ; limiter tout effort. Refroidissement actif avancé : immerger le corps de la victime entièrement dans un bain d'eau fraîche, froide, ou glacée ; maintenir la tête de la victime hors de l'eau ; la température de l'eau doit être la plus froide possible ; remuer activement l'eau autour de la victime.* »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Le refroidissement actif par immersion - y compris improvisé (baignoire, bûche, piscine d'enfant, glace du voisin) - entre dans le référentiel secouriste.
- Distinction claire refroidissement passif / actif avancé, avec l'eau « la plus froide possible » et l'agitation de l'eau.
- En cohérence avec l'actualisation 07-2026 des procédures « Affections liées à la chaleur » et « Hypothermie/gelures » du chapitre environnemental.

7. Alerte et protection des populations : deux fiches attendues

Le chapitre « Divers » accueille deux apports de connaissances : « **Alerte** » [12AC02] et « **Alerte et protection des populations** » [12AC03], qui formalisent les numéros d'urgence et les dispositifs d'alerte des populations.

NOUVEAU - ÉDITION JUILLET 2026 · [12AC02] Alerte

« *L'alerte doit être réalisée, après une évaluation rapide de la situation, des risques et une éventuelle mise en sécurité des personnes, auprès d'un numéro d'urgence gratuit : le 18, numéro d'appel des sapeurs-pompiers [...] ; le 15, numéro d'appel des SAMU [...] ; le 112, numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union Européenne ; le 114, numéro d'urgence unique, national et gratuit, accessible en visio, tchat, images et SMS [...] réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques. Il peut aussi être utilisé pour les personnes qui souhaitent alerter les secours dans le cadre de violences intrafamiliales et qui ne peuvent pas parler à voix haute.* »

Source : DGSCGC, Références techniques nationales premiers secours, éd. juillet 2026 (CC-BY-NC)

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

- Les numéros d'urgence et le contenu du message d'alerte sont désormais formalisés dans une fiche dédiée du référentiel PSE.
- Le 114 est explicitement élargi aux situations de violences intrafamiliales où la victime ne peut pas parler.
- La fiche jumelle [12AC03] couvre l'alerte descendante aux populations (signaux, comportements attendus) - un pont utile avec la culture du risque.

Les fiches actualisées

50 fiches conservent leur intitulé mais voient leur contenu mis à jour (les modifications sont surlignées en jaune dans le référentiel officiel ; les fiches intégralement réécrites portent la date surlignée 07-2026). Les mises à jour touchent en priorité les urgences vitales, les paramètres du bilan, les traumatismes et les atteintes environnementales.

Intitulé	Réf. 2024	Réf. 2026	Date
Le citoyen de Sécurité Civile	01AC01	01AC01	07-2026
Enjeux et principes	01AC02	01AC02	07-2026
Sécurité sur intervention particulière	03PR02	02PR02	07-2026
Utilisation des emballages à élimination de déchets	04FT09	03FT01	07-2026
Retrait des gants à usage unique	04FT07	03FT04	07-2026
Équipement en moyens de protection contre les agents infectieux	04FT01	03FT08	07-2026
Mesure de la saturation pulsée en oxygène	02FT07	04FT08	07-2026
Évaluation de la fonction neurologique	02FT09	04FT12	07-2026
Mesure de la glycémie capillaire	02FT05	04FT13	07-2026
Mesure de la température	02FT08	04FT14	07-2026
Deuxième regard	02PR02	04PR02	07-2026
Surveillance de la victime	02PR05	04PR05	07-2026
Arrêt cardiaque	05AC01	05AC05	07-2026
Perte de connaissance	05PR12	05AC06	12-2023
Compression manuelle	05FT03	05FT02	07-2026
Pansement compressif	05FT13	05FT03	07-2026
Garrot	05FT08	05FT04	07-2026
Gaze imbibée de substance hémostatique	05FT14	05FT05	07-2026
Compressions thoraciques	05FT04	05FT10	07-2026
Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe	05FT15	05FT16	07-2026
Hémorragies extériorisées	05AC06	05PR02	07-2026
Perte de connaissance en sauveteur isolé	05PR13	05PR07	07-2026
Détresse respiratoire	05PR07	05PR08	07-2026
Détresse circulatoire	05PR05	05PR09	07-2026
Positions d'attente et de transport	06FT01	06FT01	07-2026
Aide à la prise de médicaments	06FT02	06FT02	07-2026
Malaise et aggravation de maladie	06PR06	06PR01	07-2026
Douleur thoracique (non traumatique)	06PR04	06PR02	07-2026
Accident vasculaire cérébral	06PR01	06PR03	07-2026
Crise convulsive généralisée	06PR02	06PR04	07-2026
Crise d'asthme	06PR03	06PR05	07-2026
Malaise hypoglycémique chez le diabétique	06PR05	06PR06	07-2026
Réaction allergique grave	06PR07	06PR07	07-2026
Emballage au moyen d'un pansement stérile	08FT14	07FT03	07-2026

Intitulé	Réf. 2024	Réf. 2026	Date
Immobilisation d'un membre inférieur au moyen d'une attelle à traction	08FT04	07FT10	07-2026
Brûlures	08PR01	07PR01	07-2026
Plaie	08PR02	07PR02	07-2026
Traumatisme de l'abdomen	08PR03	07PR04	07-2026
Traumatisme du thorax	08PR07	07PR05	07-2026
Traumatisme de la face et de la face antérieure du cou	08PR09	07PR06	07-2026
Traumatisme des membres	08PR08	07PR07	07-2026
Traumatisme du crâne	08PR05	07PR09	07-2026
Traumatisme du bassin	08PR04	07PR10	07-2026
Noyade	07PR11	08PR02	07-2026
Accouchement inopiné	07PR03	08PR04	07-2026
Affections liées à la chaleur	07AC04	08PR06	07-2026
Intoxications	07PR09	08PR09	07-2026
Piqûres et morsures	07PR13	08PR11	07-2026
Relevage à trois secouristes	10FT11	10FT08	07-2026
Relevage d'une victime en position particulière	10FT12	10FT09	07-2026

Table de correspondance complète 2024 → 2026

Toutes les fiches de l'édition juillet 2026, avec leur ancienne référence lorsque la fiche existait en 2024. Statuts : N = nouvelle, R = refondue/renommée, A = actualisée, = : inchangée (éventuellement renumérotée).

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
01AC01	Le citoyen de Sécurité Civile	PSE 1	01AC01	A
01AC02	Enjeux et principes	PSE 1	01AC02	A
01AC03	Attitude et comportement du secouriste	PSE 1	01AC03	=
01PR01	L'abord relationnel en pratique	PSE 1	01PR01	=
01PR02	Intervenir auprès d'un enfant	PSE 1	01PR02	=
01AC04	Préservation du potentiel mental du secouriste	PSE 1	01AC04	=
01FT01	Évaluation de l'impact psychologique	PSE 1	01FT01	=
01FT02	Stabiliser l'état psycho-physiologique d'une victime	PSE 1	01FT02	=
01FT03	L'écoute active	PSE 1	01FT03	=
01FT04	La respiration contrôlée	PSE 1	01FT04	=
01FT05	La focalisation/défocalisation attentionnelle	PSE 1	01FT05	=
02AC01	Équipement de protection individuelle	PSE 1	03AC01	=
02PR01	Sécurité sur intervention	PSE 1	03PR01	=
02FT01	Dégagement d'urgence	PSE 1	03FT01	=
02PR02	Sécurité sur intervention particulière	PSE 2	03PR02	A
03AC01	Accident d'exposition à un risque viral	PSE 1	?	=
03PR01	Accident d'exposition à un risque viral	PSE 1	04PR01	=
03AC02	Risque infectieux	PSE 1	04AC02	=
03PR02	Précautions standards contre le risque infectieux	PSE 1	04PR02	=
03FT01	Utilisation des emballages à élimination de déchets	PSE 1	04FT09	A
03FT02	Lavage des mains	PSE 1	04FT03	=
03FT03	Friction des mains	PSE 1	04FT02	=
03FT04	Retrait des gants à usage unique	PSE 1	04FT07	A
03FT05	Utilisation des détergents et désinfectants	PSE 1	04FT08	=
03FT06	Nettoyage et désinfection du matériel	PSE 1	04FT06	=
03FT07	Nettoyage et désinfection d'un véhicule ou d'un local	PSE 1	04FT05	=
03PR03	Précautions particulières contre le risque infectieux	PSE 1	04PR03	=
03FT08	Équipement en moyens de protection contre les agents infectieux	PSE 1	04FT01	A
04AC01	Généralités sur les bilans	PSE 1	02AC01	=
04PR01	Premier regard	PSE 1	02PR01	=
04PR02	Deuxième regard	PSE 1	02PR02	A
04PR03	Troisième regard	PSE 1	02PR03	=
04PR04	Quatrième regard	PSE 1	02PR04	=
04PR05	Surveillance de la victime	PSE 1	02PR05	A
04PR06	Transmission du bilan	PSE 1	02PR06	=

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
04FT01	Retournement à deux secouristes	PSE 1	02FT01	=
04FT02	Retournement à un secouriste	PSE 1	02FT02	=
04FT03	Retrait d'un casque de protection	PSE 1	08FT12	=
04FT04	Libération des voies aériennes chez une victime non traumatisée	PSE 1	05FT10	=
04FT05	Libération des voies aériennes chez une victime traumatisée	PSE 1	05FT11	=
04FT06	Libération des voies aériennes chez une victime assise	PSE 1	05FT09	=
04FT07	Évaluation de la fonction respiratoire	PSE 1	02FT03	=
04FT08	Mesure de la saturation pulsée en oxygène	PSE 1	02FT07	A
04FT09	Évaluation de la fonction circulatoire	PSE 1	02FT04	=
04FT10	Mesure de la pression artérielle	PSE 1	02FT06	=
04FT11	Réaliser un électrocardiogramme		02FT12	=
04FT12	Évaluation de la fonction neurologique	PSE 1	02FT09	A
04FT13	Mesure de la glycémie capillaire	PSE 1	02FT05	A
04FT14	Mesure de la température	PSE 1	02FT08	A
04FT15	Recherche de lésions	PSE 1	02FT11	R
04FT16	Mesure de la douleur	PSE 1	02FT10	=
05AC01	La bouteille d'oxygène	PSE 1	-	N
05FT01	Administration d'oxygène par inhalation	PSE 1	05FT20	=
05AC02	Hémorragies externes	PSE 1	?	=
05PR01	Hémorragies externes	PSE 1	05PR08	R
05AC03	Hémorragies extériorisées	PSE 1	?	=
05PR02	Hémorragies extériorisées	PSE 1	05AC06	A
05FT02	Compression manuelle	PSE 1	05FT03	A
05FT03	Pansement compressif	PSE 1	05FT13	A
05FT04	Garrot	PSE 1	05FT08	A
05FT05	Gaze imbibée de substance hémostatique	PSE 1	05FT14	A
05FT06	Techniques de réchauffement d'une victime	PSE 1	05FT22	=
05AC04	Obstruction des voies aériennes	PSE 1	?	=
05PR03	Obstruction des voies aériennes	PSE 1	05PR11	R
05FT07	Désobstruction par des claques dans le dos	PSE 1	05FT05	R
05FT08	Désobstruction par des compressions abdominales	PSE 1	05FT06	R
05FT09	Désobstruction par des compressions thoraciques	PSE 1	05FT07	R
05AC05	Arrêt cardiaque	PSE 1	05AC01	A
05PR04	Arrêt cardiaque en équipe	PSE 1	05PR01	R
05PR05	Arrêt cardiaque en sauveteur isolé	PSE 1	05PR02	R
05FT10	Compressions thoraciques	PSE 1	05FT04	A
05FT11	Ventilation artificielle par un insufflateur manuel	PSE 1	05FT17	=
05FT12	Ventilation artificielle par une méthode orale	PSE 1	05FT16	=
05FT13	Administration d'oxygène par insufflation	PSE 1	05FT01	=

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
05FT14	Mise en place d'une canule oropharyngée	PSE 1	05FT12	=
05FT15	Aspiration de mucosité	PSE 1	05FT02	=
05FT16	Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe	PSE 1	05FT15	A
05AC06	Perte de connaissance	PSE 1	05PR12	A
05PR06	Perte de connaissance en équipe	PSE 1	05PR12	R
05PR07	Perte de connaissance en sauveteur isolé	PSE 1	05PR13	A
05FT17	Position latérale de sécurité à deux secouristes	PSE 1	05FT18	=
05FT18	Position latérale de sécurité à un secouriste	PSE 1	05FT19	=
05AC07	Détresse respiratoire	PSE 1	?	=
05PR08	Détresse respiratoire	PSE 1	05PR07	A
05AC08	Détresse circulatoire	PSE 1	?	=
05PR09	Détresse circulatoire	PSE 1	05PR05	A
05AC09	Détresse neurologique	PSE 1	?	=
05PR10	Détresse neurologique	PSE 1	05PR06	=
06AC01	Malaise et aggravation de maladie	PSE 1	?	=
06PR01	Malaise et aggravation de maladie	PSE 1	06PR06	A
06FT01	Positions d'attente et de transport	PSE 1	06FT01	A
06FT02	Aide à la prise de médicaments	PSE 1	06FT02	A
06AC02	Douleur thoracique (non traumatique)	PSE 2	?	=
06PR02	Douleur thoracique (non traumatique)	PSE 2	06PR04	A
06AC03	Accident vasculaire cérébral	PSE 2	?	=
06PR03	Accident vasculaire cérébral	PSE 2	06PR01	A
06AC04	Crise convulsive généralisée		?	=
06PR04	Crise convulsive généralisée		06PR02	A
06AC05	Crise d'asthme		?	=
06PR05	Crise d'asthme		06PR03	A
06AC06	Malaise hypoglycémique chez le diabétique		?	=
06PR06	Malaise hypoglycémique chez le diabétique		06PR05	A
06AC07	Réaction allergique grave		?	=
06PR07	Réaction allergique grave		06PR07	A
07AC01	Brûlures	PSE 1	?	=
07PR01	Brûlures	PSE 1	08PR01	A
07AC02	Plaie	PSE 1	?	=
07PR02	Plaie	PSE 1	08PR02	A
07FT01	Pansement	PSE 1	08FT16	=
07FT02	Maintien d'un pansement	PSE 1	08FT15	=
07FT03	Emballage au moyen d'un pansement stérile	PSE 1	08FT14	A
07AC03	Amputation ou arrachement complet d'une partie du corps	PSE 1	-	N

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
07PR03	Amputation et arrachement complet d'une partie du corps	PSE 1	05PR14	R
07FT04	Conditionner une partie du corps amputée ou arrachée	PSE 1	08FT17	R
07AC04	Traumatisme de l'abdomen	PSE 2	?	=
07PR04	Traumatisme de l'abdomen	PSE 2	08PR03	A
07AC05	Traumatisme du thorax	PSE 2	?	=
07PR05	Traumatisme du thorax	PSE 2	08PR07	A
07AC06	Traumatisme de la face et de la face antérieure du cou	PSE 2	?	=
07PR06	Traumatisme de la face et de la face antérieure du cou	PSE 2	08PR09	A
07AC07	Traumatisme des membres	PSE 1	?	=
07PR07	Traumatisme des membres	PSE 1	08PR08	A
07FT05	Application de froid	PSE 1	08FT13	=
07FT06	Immobilisation d'un membre supérieur au moyen d'écharpes	PSE 1	08FT05	=
07FT07	Réalignement de membre	PSE 2	08FT11	=
07FT08	Immobilisation d'un membre au moyen d'une attelle à dépression	PSE 1	08FT02	=
07FT09	Immobilisation d'un membre au moyen d'une attelle modulable	PSE 1	08FT03	=
07FT10	Immobilisation d'un membre inférieur au moyen d'une attelle à traction		08FT04	A
07AC08	Traumatisme du dos et du cou	PSE 2	?	=
07PR08	Traumatisme du dos et du cou	PSE 2	08PR06	=
07FT11	Maintien de la tête en position neutre	PSE 1	08FT08	=
07FT12	Pose d'un collier cervical	PSE 1	08FT10	=
07FT13	Pose de l'attelle cervico-thoracique	PSE 2	08FT09	=
07FT14	Immobilisation générale sur un plan dur	PSE 2	08FT06	=
07FT15	Immobilisation générale sur un matelas à dépression	PSE 2	08FT07	=
07AC09	Traumatisme du crâne	PSE 2	?	=
07PR09	Traumatisme du crâne	PSE 2	08PR05	A
07AC10	Traumatisme du bassin	PSE 2	?	=
07PR10	Traumatisme du bassin	PSE 2	08PR04	A
07FT16	Contention pelvienne	PSE 2	08FT01	=
08AC01	Accident électrique	PSE 2	?	=
08PR01	Accident électrique	PSE 2	07PR01	=
08AC02	Noyade	PSE 1	?	=
08PR02	Noyade	PSE 1	07PR11	A
08AC03	Accidents liés à la plongée		?	=
08PR03	Accidents liés à la plongée		07PR02	=
08AC04	Accouchement inopiné	PSE 2	?	=
08PR04	Accouchement inopiné	PSE 2	07PR03	A
08PR05	Prise en charge du nouveau-né à la naissance	PSE 2	07PR04	=
08FT01	Soin au cordon ombilical	PSE 2	07FT01	=
08FT02	Massage utérin	PSE 2	-	N

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
08AC05	Affections liées à la chaleur	PSE 2	?	=
08PR06	Affections liées à la chaleur	PSE 2	07AC04	A
08FT03	Techniques de refroidissement d'une victime	PSE 2	07PR05	R
08AC06	Hypothermie	PSE 2	?	=
08PR07	Hypothermie	PSE 2	07PR08	=
08AC07	Gelures		?	=
08PR08	Gelures		07PR07	=
08AC08	Intoxications	PSE 2	?	=
08PR09	Intoxications	PSE 2	07PR09	A
08PR10	Intoxication en environnement toxique	PSE 2	07PR10	=
08AC09	Piqûres et morsures	PSE 2	?	=
08PR11	Piqûres et morsures	PSE 2	07PR13	A
08AC10	Syndrome de suspension		?	=
08PR12	Syndrome de suspension		07PR14	=
08AC11	Pendaison, strangulation	PSE 2	?	=
08PR13	Pendaison, strangulation	PSE 2	07PR12	=
08AC12	Victimes d'explosion		?	=
08PR14	Victimes d'explosion		07PR15	=
08AC13	Compression de membre		?	=
08PR15	Compression de membre		07PR06	=
08AC14	Victimes d'avalanche		?	=
08PR16	Victimes d'avalanche		07PR16	=
08AC15	Accident liés à la foudre		07AC15	=
08PR17	Accidents liés à la foudre		07PR17	=
09AC01	Les personnes en situation de crise	PSE 2	09AC01	=
09PR01	Prise en charge d'une personne en situation de crise	PSE 2	09PR01	=
10AC01	Relevage et brancardage	PSE 2	10AC01	=
10FT01	Aide à la marche	PSE 2	10FT01	=
10FT02	Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport	PSE 2	10FT05	=
10FT03	Déplacement d'une victime non valide	PSE 2	10FT06	=
10FT04	Préparation d'un dispositif de portage	PSE 1	10FT08	=
10FT05	Transfert d'une victime à l'aide d'une alèse portoir	PSE 2	10FT13	=
10FT06	Relevage à l'aide d'un brancard cuillère	PSE 2	10FT09	=
10FT07	Relevage à quatre secouristes	PSE 2	10FT10	=
10FT08	Relevage à trois secouristes	PSE 2	10FT11	A
10FT09	Relevage d'une victime en position particulière	PSE 2	10FT12	A
10FT10	Arrimage de la victime	PSE 2	10FT02	=
10FT11	Brancardage à quatre secouristes	PSE 2	10FT03	=

Réf. 2026	Intitulé	PSE	Réf. 2024	St.
10FT12	Brancardage à trois secouristes	PSE 2	10FT04	=
10FT13	Installation d'une victime dans un vecteur de transport	PSE 2	10FT07	=
11AC01	Situation à nombreuses victimes	PSE 1	11AC01	=
11FT01	Repérage en cas de nombreuses victimes	PSE 1	11FT01	=
12AC01	Informations générales	PSE 12	12AC01	=
12AC02	Alerte	PSE 1	-	N
12AC03	Alerte et protection des populations	PSE 1	-	N
13AC01	Obligations pour les formations	PSE 12	-	N

Sources : DGSCGC - Recommandations relatives aux premiers secours (janvier 2024) et Références techniques nationales premiers secours (juillet 2026, licence CC-BY-NC). Extraits reproduits avec attribution à des fins d'information ; seuls les textes officiels font foi. Analyse et mise en forme : ressourcesdupompier.com.